

SENSIBILISATION À L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR LES AGENTS DES DÉCHÈTERIES DU COTENTIN

Jeudi 14 octobre, Frédéric LEQUILBEC, Conseiller délégué en charge de l'Égalité des Chances, de l'Accessibilité et de l'Administration Générale, accompagné d'Edouard MABIRE, V-P à la Collecte et à la valorisation des déchets, ont rencontré des agents des déchèteries du Cotentin qui suivent une sensibilisation pour les personnes en situation de handicap.

Le Cotentin met en place différents dispositifs permettant d'améliorer les conditions d'accueil dans les structures du Cotentin. Ces solutions s'inscrivent dans le cadre de la politique d'inclusion

souhaitée par l'Agglomération et répondent à un besoin de mise en accessibilité des structures, destinées aux personnes en situation de handicap. Après Roger Voice, solution permettant aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques de contacter le siège du Cotentin par téléphone ou encore avec la mise en place du sous-titrage en temps réel lors des assemblées générales, c'est au tour des agents des déchèteries d'être sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

« La diversité des situations, la singularité de chaque personne, les problématiques de communication souvent complexes, peuvent générer des incompréhensions et nuire à la qualité du service attendu par la personne en situation de handicap » renchérit Frédéric LEQUILBEC.

Cette formation, dispensée par l'APF France Handicap, a pour finalité d'aider les professionnels à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

« Dans les déchèteries, les agents en charge de l'accueil des usagers et de l'exploitation des sites sont parfois

déstabilisés par l'accueil des personnes en situation de handicap et de troubles associés », déclare Edouard MABIRE.

La formation, dispensée sur une journée, contient des apports théoriques, des débats et échanges sur les diverses situations possibles avec le formateur.

Au programme :

- Identification des différents types de handicap et des troubles associés pour repérer les répercussions sur les besoins et les difficultés des personnes en situation de handicap ;
- Accueillir et communiquer avec les personnes en situation de handicap ;
- Être disponible par une écoute attentive des besoins de la personne et favoriser un service de qualité.

Autre dispositif proposé

Le Cotentin déploiera au mois de novembre, des boucles magnétiques au sein des accueils des Pôles de Proximité, au siège de la collectivité, mais également dans toutes les gendarmeries du territoire. Le déploiement de ces boucles permet aux personnes malentendantes de mieux interagir avec la collectivité. Une sensibilisation au matériel sera réalisée par l'ADSM Surdifrance.

Toutes ces opérations sont réalisées en concertation avec les membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA), composée d'associations représentatives des personnes en situation de handicap ou âgées. L'objectif est d'apporter des

solutions et des aménagements pour faciliter la vie de tous les jours, pour tous dans le cadre d'une politique inclusive.

Pratique :

Roger Voice : <https://lecotentin.fr/les-points-daccueil>

CONTACT

Jean-Pierre THOMAS

Directeur Santé

jean-pierre.thomas@lecotentin.fr

02 50 79 17 58 / 06 30 84 26 96